



COMMUNE DE SAINT ARNOULT 76490  
13 rue Henri Falaise  
Canton de Notre Dame de Gravenchon  
Arrondissement de Rouen  
☎ 02.35.56.80.82 & 02.35.56.75.57  
Télécopie : 02.35.56.07.03

Arrêté n° 2024 / 030

### ARRETE DU MAIRE

Nous, Maire de la Commune de Saint-Arnoult,

Vu, le Code de la Route

Vu les articles L.2211-1 à L.2213-6 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le code pénal, art. R 610-5

Vu les articles L 325-1 du code de la route, art. R325-1 à R 325-15

Vu, l'organisation d'un feu d'artifice par la commune de Saint-Arnoult sur le terrain de football.

Considérant qu'il convient pour des raisons de sécurité d'interrompre la circulation sur une portion de l'avenue du Petit Bois,

Considérant qu'il convient, pour des raisons de sécurité, d'interdire l'accès au terrain de football lieu de tir du feu d'artifice et le city stade plus le petit terrain de foot,

Considérant la demande de la Sous-préfecture du Havre,

#### ARRETE :

Article 1<sup>er</sup> : La circulation et le stationnement sera interdit, entre le 2 avenue des Acacias et le 4 avenue du Petit Bois le samedi 29 juin 2024 de 20h00 à minuit.

Article 2 : Les riverains de l'avenue du Petit Bois pourront accéder à leur propriété en empruntant l'allée des Prés Verts, et la route de Saint Nicolas de la Haie.

Article 3 : L'accès sera interdit à toute personne qui n'est pas artificier, membre de l'association Fête et Loisirs ou agent du service technique sur le terrain de football. Seuls les services de secours et d'interventions seront autorisés.

Article 4 : Un cordon de sécurité sera mis en place pour les spectateurs. La signalisation sera mise en place par le service technique de la commune.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- ⇒ Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Caudebec-en-Caux.
- ⇒ Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers (SDIS D'Yvetot)
- ⇒ Les services de police municipale intercommunale
- ⇒ Le service technique

Pour exécution chacun en ce qui le concerne.

Fait à Saint-Arnoult, le 13 juin 2024.

Le Maire,  
Boris DUBUC

